

Éléments de réponse pour Cadre de vie BSM

Merci à Cadre de vie pour votre travail renseigné et déterminé pour que les habitant.es du quartier Belleville-Saint Maur puissent vivre et mieux-vivre dans chaque rue. Nous avons tenté de répondre à toutes les questions dans la limite de nos compétences et des informations que l'on dispose aujourd'hui.

Via ce lien vous pouvez retrouver l'ensemble de notre programme écrit collectivement : <https://decidons.paris/le-programme-de-decidons-paris/>

1/ Marché de Belleville

✓ L'envisager - y réfléchir

Expression libre :

Oui à un marché le week-end,

Oui pour favoriser le bio et les circuits courts à des prix accessibles

Oui pour faire respecter la convention d'occupation de l'espace publique et la fin de l'usage des sacs plastiques

2/ Espaces verts

✓ Oui

Expression libre :

Avant même et parallèlement à la modification du PLU qui prendra du temps (un an et demi au moins), nous pouvons commencer à inventer un quartier plus vert, dessiné et voté par et pour les habitant.es, notamment en créant des zones piétonnes (trafic interdit ou réglementé) et des rues vertes. Par exemple, le haut de la rue de la Fontaine au Roi, entre la Rue du Moulin Joly et le Boulevard de Belleville, pourrait devenir une rue piétonne et verte.

3/ Conseil de quartier

✓ Oui

Expression libre :

Globalement d'accord avec toutes ces propositions, notamment concernant les moyens à donner au conseil de quartier et son rôle effectif (mise à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement des

voeux votés en conseil de quartier). Notre démarche municipaliste défend même l'idée d'assemblées des communs (en arrondissement et dans les quartiers) destinées à être le lieu de la démocratie radicale, auto-gérées par les habitant•es. Nous nous engageons à fournir de façon systématique des salles de la mairie ou d'équipements publics de l'arrondissement aux associations, aux collectifs d'habitant•es, aux comités de grève, etc.

4/ Piétonniser les rues Oberkampf et Jean-Pierre Timbaud une fois par mois

✓ Oui

Expression libre :

Pourquoi seulement une fois par mois ? Oui, nous voulons renouer avec la vocation populaire, joyeuse, et ouverte à toutes les diversités de notre arrondissement ! Et nous avons déjà le projet d'organiser le samedi 7 mars après-midi Place Roger Linet un événement autour des échanges solidaires et non marchands en mettant en avant le troc et l'utilisation de la monnaie locale La Pêche.

5/ Conciergerie boulevard de Belleville :

✓ L'envisager - y réfléchir

Expression libre :

Ce qui est sûr c'est que nous voulons nous battre pour plus de lien et moins de bien ! Ce projet très social doit être pensé avec les habitant.es et dans le souci non seulement de l'insertion socio-professionnelle mais aussi du développement d'échanges non marchands et d'une économie véritablement sociale, solidaire et inclusive. Dans nos propositions pour l'urbanisme, II. 2. https://decidons.paris/2020/02/13/lalternative-au-monopoly-nos-propositions-pour-lurbanisme/?fbclid=IwAR3Iw_DOXIqdlWh1b1XtRqeI28SiIsaXbtrka848slG9G5I0RARUST8Uix0 nous défendons une reconquête des rez-de-ville avec la création d'accorderies municipales pour recréer des centralités populaires dans chaque arrondissement. Ici le rapport aux services est non-marchand et la seule monnaie est le temps.

6/ DEMIE rue Moulin-Joly

✓ L'envisager - y réfléchir

La politique d'accueil de la ville de Paris est insuffisante et injuste, les relations avec les

associations et ONG trop opaques et déséquilibrées entre d'un côté des "partenaires" (souvent des associations importantes, anciennes et fortement institutionnalisées) et de l'autre des "adversaires" (associations ou collectifs plus militants), la situation humanitaire honteuse avec en effet des tensions dans les quartiers populaires. Il faut certes considérer les problèmes localement, comme c'est le cas ici, mais sans se départir d'un plan cohérent au niveau parisien et des arrondissements, lequel donc n'existe pas aujourd'hui. Nous le mettrons en place, nous habitant.es, élu.es, et avec le milieu associatif dans sa pluralité.

7/ Aménagements urbains - pour cette partie, nous proposons deux témoignages d'habitant.es pour illustrer nos réponses.

Carrefour République - Parmentier - Oberkampf : ✓ oui - "En tant qu'urbaniste et riverain, ce carrefour est un calvaire à traverser quel que soit le sens emprunté en tant que piéton. Les passages piétons ne sont pas faciles à trouver, l'enchaînement des feux est mal pensé et le tout rend ce carrefour est très accidentogène."

Rue Saint-Maur (arbres et vélo) : ✓ oui - "Il faut généraliser la réduction des voies sur l'ensemble de la rue tout en favorisant la végétalisation. Devant chez moi (157 rue Saint-Maur) le surplus de trottoir inutilisé pourrait vraiment permettre de planter plus d'arbres. La piste cyclable est effectivement très insécurisée car à contre sens de la circulation et peu visible. Il faut imaginer une solution, peut-être un revêtement de sol spécifique, qui garantisse sa visibilité sans rompre l'unité de la chaussée."

Rue du faubourg du Temple : ✓ oui

Boulevard de Belleville : ✓ envisager - y réfléchir : propositions intéressantes mais à débattre car les éventuels conflits d'usage doivent être résolus en amont

Place Marek Edelman : ✓ envisager - y réfléchir : oui sur le principe, à co-construire dans le détail avec les habitant.es.

Place Verte : ✓ oui

Placette rue des Nanettes : ✓ oui

8/ Commerces

Globalement oui mais à voir ensemble dans le détail (notamment le plafonnement de l'aide proposé). On aimerait pouvoir en discuter avec vous pour pouvoir prendre position.

10/ Nos propositions sur la culture - pour Paris et pour le 11ème

Paris capitale culturelle se doit d'être un modèle d'accès aux propositions artistiques et culturelles pour ses habitant.es, dans la réception comme dans la pratique. Elle devrait être aussi un foyer pour les artistes et artisans d'art, à tous moments de leur carrière et ainsi contribuer à l'émergence de nouvelles formes hors des représentations dominantes marchandes afin d'imaginer une ville écologique, solidaire et démocratique. Aujourd'hui, Paris s'affiche plus comme une vitrine touristique qui sert surtout à attirer des investisseurs privés. S'inscrivant dans la même logique que les institutions nationales de la capitale, la politique culturelle de la mairie de Paris se caractérise par une politique de prestige, avec un enchaînement d'opérations de communication, et souffre d'un manque cruel d'investissements et de suivi de long terme. Alors qu'Anne Hidalgo finance des projets par des mécènes privés, comme les fontaines Bouroullec ou les tulipes de Jeff Koons, les artistes ne peuvent plus travailler à Paris faute de pouvoir louer des espaces aux prix toujours plus inaccessibles, les conservatoires manquent de place et, comme les bibliothèques, de personnel. Les associations souffrent d'une précarité croissante, et les quartiers populaires d'un manque de maillage d'équipements et d'espaces des communs. Face à cela, nous proposons une politique culturelle de proximité pour l'émancipation de toutes et tous et pour permettre aux artistes et artisans d'art de travailler dignement à Paris. Assurer un service public de qualité pour les parisiens dans une vision à long terme demande une revalorisation du budget de l'action culturelle de la Ville de Paris, il est actuellement de 178 millions (budget 2019), quand celui de Toulouse est de 144 millions pour quatre fois moins d'habitants. La Culture n'est pas un poste budgétaire que l'on peut sacrifier. Elle est au contraire nécessaire pour permettre aux citoyen.ne.s d'imaginer le Paris solidaire, démocratique et écologique de demain.

Quelques mesures en particulier pour :

✓ Permettre à toutes et tous d'accéder aux arts et aux propositions

culturelles

- Jumeler chaque école primaire et collège avec au moins un lieu culturel (voire au moins deux : un proche et un éloigné/en proche banlieue)
- Augmenter le nombre de places dans les conservatoires en fonction du nombre d'habitants dans chaque arrondissement en ouvrant des antennes réparties dans l'ensemble de l'arrondissement
- Soutenir le développement de la pratique artistique par les habitant·e·s en développant l'offre culturelle des cours municipaux pour adultes et des centres d'animation
- Augmenter les moyens des bibliothèques afin de permettre aux équipes de mener leurs projets en lien avec leurs quartiers
- Recruter des agents supplémentaires à la Réserve centrale
- Passer à une tarification responsable des lieux culturels publics parisiens basée sur une grille tarifaire proposée où l'on peut choisir quel prix on paye selon nos moyens sans avoir à justifier de sa situation sociale comme cela se pratique à la Maison des Metallos.
- Gratuité de toutes les expositions des musées de la ville de Paris

✓ Encourager et soutenir les artistes et artisans d'art à Paris

- Créer une régie publique des tiers-lieux, chargée de travailler avec les collectifs auto-organisés répondant aux besoins des Parisien·ne·s et installés dans des tiers-lieux précaires ou réquisitionnés par leurs soins (comme La Générale avant son déménagement) afin de les prendre en compte et si nécessaire d'accompagner ces initiatives d'intérêt général et de leur permettre d'avoir un intermédiaire avec les institutions pour leur permettre de se développer et de se pérenniser.
- Créer une structure sur le modèle des sociétés d'économie mixte dédiée à lutter contre la prédation de la spéculation immobilière sur les lieux culturels précaires et à les aider à monter des projets stables.
- S'engager et agir contre la fermeture de tous lieux culturels publics et/ou associatifs et garantir qu'il n'y ait pas de perte en espace et en propositions lors de transitions nécessaires
- Pérenniser les associations et petites structures culturelles en leur proposant des conventions pluriannuelles et un suivi régulier
- Faire en sorte que les projets de rénovation/construction comprennent un espace de création artistique (atelier, studio, salle de répétitions) et utiliser les espaces vides des rez-de-chaussée de logements déjà construits pour en faire des espaces de création artistique pour professionnels, non-professionnels et associations, avec des critères d'attributions transparents et prenant en compte les besoins locaux
- S'engager dans un plafonnement responsable des loyers des lieux et commerces culturels parisiens (ex : librairies)

✓ **Se réappropriier l'espace public**

- Faire respecter le 1% artistique dans les projets de construction et de rénovation et faire en sorte qu'il soit réalisé pendant l'élaboration des projets et non après, en concertation avec les habitant.es
- Créer des points d'échange de livres dans l'espace public
- Réduire la pollution publicitaire dans l'espace public, notamment les panneaux numériques, et utiliser ces espaces d'affichage pour promouvoir des initiatives artistiques et culturelles locales ou afficher les travaux d'artistes parisiens.
- Concevoir des agoras, lieux de rassemblement et de pratique artistique dans l'espace public dans les projets d'urbanisme ouverts en journée et en début de soirée
- Soutenir et financer des projets d'Arts de la rue et faciliter les demandes d'autorisation d'événements artistiques spontanés dans l'espace public
- Effectuer des commandes à des artistes pour l'aménagement visuel de l'espace public, notamment des murs pignons
- Prendre en compte les recommandations de la Commission du Vieux Paris en matière de patrimoine